

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2005

Séance du 27 juin 2005

CG 05/3^{ème}/I-08

**CENTRE DEPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

—————
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE 2005
—————

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, adopté par la commission de surveillance de l'établissement lors de sa séance du 4 mai 2005.

L'équilibre général de ce projet s'établit à **70 643,18 €**

Vous voudrez bien trouver, ci-après, le détail des diverses opérations.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Compte 003	– Excédent prévisionnel d'investissement.....	21 883,18 €
Compte 21	– Immobilisations corporelles.....	13 000,00 €
Compte 23	– Immobilisations en cours.....	10 000,00 €
	TOTAL.....	44 883,18 €

RECETTES

Compte 28	– Amortissement des immobilisations.....	- 1 429,29 €
	– Excédent du Compte Administratif 2004.....	46 312,47 €
	TOTAL.....	44 883,18 €

- SECTION D'EXPLOITATIONDEPENSESGROUPE I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Compte 611	– Prestations de service avec des entreprises... (comptes 6111 et 6112)	- 410,71 €
	Total des dépenses du groupe I	- 410,71 €

GROUPE II – Dépenses afférentes au personnel

Chapitre 64	– Charges de personnel.....	26 800,00 €
	Total des dépenses du groupe II	26 800,00 €

GROUPE III – Dépenses afférentes à la structure

Chapitre 61	– Services extérieurs	1 000,00 €
	(comptes 613, 614, 615, 616 et 618)	
Compte 623	– Publicités, publications, relations publiques	- 200,00 €
Compte 6811	– Dotations aux amortissements et aux provisions : charges d'exploitation.....	- 1 429, 29 €
	Total des dépenses du groupe III	- 629,29 €

TOTAL DES DEPENSES **25 760,00 €**

* * *

RECETTES**GROUPE III – Produits financiers et produits non encaissables**

Chapitre 77	– Produits exceptionnels	1 760,00 €
	(compte 775)	
	Total des recettes du groupe III	1 760,00 €
Excédent d'exploitation reporté		24 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES	25 760,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le projet de décision modificative n°1 du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille pour 2005, tel qu'il vient de vous être présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance réunie le 4 mai 2005,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la décision modificative n° 1 de 2005 du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille qui s'équilibre à 70 643,18 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,